



L'an deux mille vingt et un le 25 du mois de février, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné Salle Saint Nicolas à Champenoux à 18 heures 30 après convocation légale du 17 février, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja - Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie M. FAUCHEUR Dominique – Mme CLAUDE Claudyne – M. HENQUEL Patrick – M. NICOLAS Michel M. FEGER Serge -M. GUEZET Philippe – M. GRASSER Jean Claude – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard
M. THOMAS Claude Mme CHERY Chantal -Mme KLINGELSCMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent
M. IEMETTI Jean Marc -M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck – M. HENCK Dominique - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly - M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon - M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – M. ORY Denis à Mme CHERY Chantal –M. BARTHELEMY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja - M. LE GUERNIGOU Nicolas à M. CAPS Antony – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique

Excusée : Mme MARANDE Carole

L'assemblée dénombreait : **47 votants**

Secrétaire de séance : Mme HUART Sonia

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 6

Excusés : 1

Votants : 47

Date d'affichage : 2/03/2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre :

Abstentions :

CT/PR

03//02/2021

FINANCES

Budget principal – prise en compte de dépenses d'investissement avant le vote du budget

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances rappelle que préalablement au vote du budget primitif, la Communauté de Communes ne peut engager, liquider ou mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2020.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2021 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, l'assemblée délibérante peut, en vertu de l'article L1312-1 du code général des collectivités territoriales, autoriser le président à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2020.

Vu la délibération du 3 décembre 2020 qui a ouvert des crédits supplémentaires au budget primitif voté en juillet 2020,

Vu qu'une partie de ces crédits n'a pas été consommée et n'a pas pu être intégrée dans les restes à réaliser,

Vu les besoins avant le vote du budget primitif principal,

Vu le montant des devis établis conformes à l'enveloppe budgétaire prévisionnelle,

Vu le vote du budget par opérations,

Aussi, compte tenu des besoins avant le vote du budget primitif d'assainissement, Nicolas LE GUERNIGOU propose à l'assemblée délibérante, d'ouvrir les crédits suivants :

Dépenses			Recettes	
Article	Désignation de la dépense	Montant TTC	Article	Montant
OPERATION 9364 – SCOLAIRE / ENERGIE				
2317	Ecole Brin – remplacement de 6 fenêtres de toit (fuite sur Velux) SIS Charles Perrault – remise en état système de régulation chauffage Ecole Cerville – remise en état VMC/Chauffage (remplacement vase d'expansion)	4 456 € TTC	10222 – FCTVA	730.96 €
OPERATION 9309 – ECOLE DE LEYR				
2317	Ventilation réseau EU primaire dans grenier	120.00 € TTC	10222 – FCTVA	19.68 €

Ces crédits supplémentaires seront repris au moment du vote du budget.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Autorise** le Président à ouvrir les crédits suivants avant le vote du budget primitif principal

Dépenses			Recettes	
Article	Désignation de la dépense	Montant TTC	Article	Montant
OPERATION 9364 – SCOLAIRE / ENERGIE				
2317	Ecole Brin – remplacement de 6 fenêtres de toit (fuite sur Velux) SIS Charles Perrault – remise en état système de régulation chauffage Ecole Cerville – remise en état VMC/Chauffage (remplacement vase d'expansion)	4 456 € TTC	10222 – FCTVA	730.96 €
OPERATION 9309 – ECOLE DE LEYR				
2317	Ventilation réseau EU primaire dans grenier	120.00 € TTC	10222 – FCTVA	19.68 €

le Président,
Claude THOMAS

